

RELEVÉ DE DÉCISIONS

REUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

DU CD 32

Date :	15 octobre 2021
Heure :	20h30
Lieu :	Siège du CD32 à Auch
Présents :	BEGUE Éric, CASSAGNABERE Jacqueline, CAZAC Jean-Claude, HEINIGER Audrey, LONG Jacques, MALONNI Moïse, MAROSTICA Jean-Claude, ORGAZ José, PORTOLES Françoise, SARRAU Claude, SCHNEIDER Jean-Pierre, VACCARO Arnaud
Excusés :	BARO Serge, GABARRA-LAZORTHE Virginie, GREGNANIN Cédric, PARLANGEAU Jean-Marc, SENTOU Amandine

PRÉPARATION SAISON 2022	
Décision :	<p>Ententes Championnat des Clubs</p> <p>Pour les clubs n'ayant pas suffisamment de joueurs pour former une équipe, un regroupement géographique est possible entre maximum 3 clubs avec l'aval du Comité.</p> <p>Un club qui a une équipe homogène ne peut pas en inscrire une autre en entente.</p> <p>Les clubs qui sont en entente ne peuvent inscrire qu'une seule équipe → Elaboration d'un règlement intérieur CDC</p>
Décision :	<p>Attribution des terrains sur CDC et COUPES</p> <p>Pour les coupes (France, Président et Comité) ainsi que pour les CDC toutes catégories, l'attribution des terrains doit obligatoirement se faire par le président du jury de la compétition.</p>